

Compléments d'**EMPREINTES**

Informations de la communauté de communes

Avril 2017
infos PLUi
n° 4

**PRÉSENTATION DU
DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

Economie

Vallée
de l'**Homme**
Communauté de Communes

PLUi

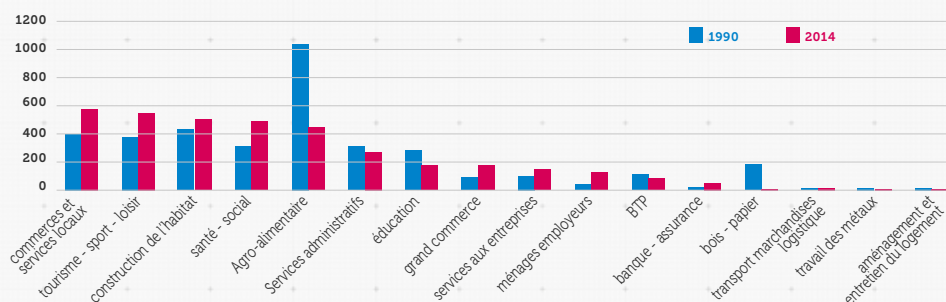
Une économie locale dynamique... principalement portée par le secteur touristique

Avec une croissance de 5 % entre 2007 et 2014, le territoire offre environ 5100 emplois. Cette croissance, exceptionnelle (dans la même période le département perd 1% de ses emplois), est principalement due à la dynamique de l'emploi dit « présentiel ou résidentiel » dans lequel on retrouve les emplois liés directement ou non aux activités touristiques (environ 1/4 des emplois locaux).

Une dominante d'emplois de commerces et services

La sphère présentielle se développe et compense les pertes majeures constatées dans le secteur agricole, mais aussi dans la filière bois.

Représentation de l'emploi selon les grands secteurs d'activité en 1990 et 2014

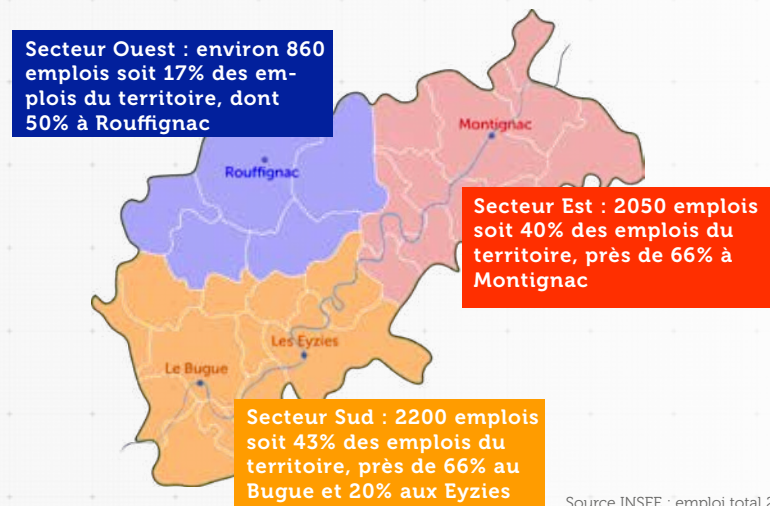


Une concentration d'emplois à Montignac, le Bugue et les Eyzies

Suivant la répartition géographique des emplois, plus d'une entreprise sur deux est installée dans les communes du Bugue et de Montignac, mais on retrouve des activités dans l'ensemble des communes (activités agricoles, mais aussi artisanales).

A l'exception de certains équipements touristiques (qui, en saison, peuvent atteindre 80 à 100 emplois en pleine saison), les gros employeurs sont plutôt publics ou parapublics. On recense alors comme principaux employeurs, les maisons de retraite du Bugue et de Montignac, les services de soins à domicile associés et les collectivités locales.

Le tissu industriel et artisanal est constitué de TPE de moins de 10 emplois (76 % des entreprises n'ont pas de salariés) et le territoire se distingue avec le poids conséquent de l'emploi non salarié, (32 % des emplois locaux sont des emplois non-salariés, ils ne sont que 20 % dans le département de la Dordogne).



1 emploi sur 4 dépend directement ou indirectement de l'économie touristique

La CCVH c'est : 6 des 10 sites les plus fréquentés du département, 37 sites payants qui accueillent 1 650 000 visiteurs, 62 % des visites des sites du Périgord noir, 52 % de la Dordogne.

Les 12 sites les plus visités du département

→ Lascaux II	267 603 visiteurs	▲
Château de Castelnaud	235 801 visiteurs	▼
Parc de Marqueyssac	192 182 visiteurs	▼
→ La Roque Saint Christophe	172 836 visiteurs	▲
→ Aquarium du Périgord Noir	150 230 visiteurs	▼
Château de Beynac	140 000 visiteurs	estimation
→ Pôle Inter. de la Préhistoire	139 764 visiteurs	▼
→ Gouffre de Proumeyssac	137 500 visiteurs	▲
→ Le village du Bournat	112 000 visiteurs	▲
Château des Milandes	98 268 visiteurs	▼
→ Maison forte de Reignac	88 500 visiteurs	▲
Les jardins du manoir d'Eyrignac	88 000 visiteurs	▶

Si l'on évoque souvent Sarlat (hors territoire), comme perle du Périgord, la vallée de la Vézère et plus largement la CCVH en sont un « anneau » particulièrement qualitatif avec :

- Le classement Unesco de 15 sites ,
- 3 villages au label de « plus beaux villages de France », Saint Léon, Saint Amand de Coly et Limeuil,
- 5 des 20 sites les plus visités de l'ancienne région Aquitaine,
- 6 des 10 sites les plus visités du département, avec en particulier Lascaux dont l'objectif de fréquentation du nouveau site est de 400 000 visiteurs par an.

L'offre touristique se concentre le long de la vallée qui trace « une ligne de force » entre Limeuil, Le Bugue, Les Eyzies, Saint Léon et Montignac en comparaison des « sous-bassins » moins attractifs, en particulier au nord du territoire.

L'identité « préhistoire », majeure dans l'image locale n'y est représentée que par la grotte de Rouffignac. Or, pour ne prendre que cet exemple, Rouffignac a une histoire récente méconnue qui mériterait d'être valorisée.

Un mariage réussi entre tourisme et agriculture (avec l'émergence de « poly-métiers »)

- Le développement des filières courtes, (chaque commune majeure a sa boutique de vente directe, les marchés de producteurs sont conséquents),
- Le développement de l'agro-tourisme (selon le recensement effectué lors de l'opération Grand Site, l'agro-tourisme concerne 30 % des exploitations de la vallée) avec les ventes directes et le développement des hébergements à la ferme.

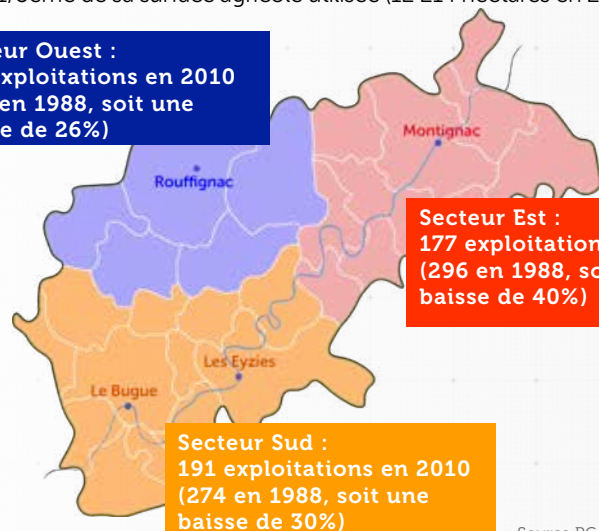
Une agriculture, label de qualité

- Environ 25 % des exploitations valorisent leurs productions en label, AOP, IGP..
- Une très grande majorité de polyculture parmi les exploitations (maïs en baisse).
- Des productions très variées (volaille, maraichage, bovin viande et laitier, noix, tabac, fraise, châtaigne...).

Et pourtant en 22 ans, une perte de :

- plus d'un emploi sur trois entre 1988 et 2010 (1133 emplois en 1988 selon le Recensement Général Agricole (RGA) et seulement 358 en 2010, dont seulement environ 90 salariés),
- 1/3 de ses exploitations agricoles (de 805 en 1988 à 540 en 2010),
- 1/5ème de sa surface agricole utilisée (12 214 hectares en 2010, 14 845 en 1988).

Secteur Ouest :
172 exploitations en 2010
(235 en 1988, soit une baisse de 26%)



Source RGA

Une agriculture nourricière de la filière agro-alimentaire qui participe au bassin agro-alimentaire du Sarladais.

Sur le territoire :

- 24 établissements et 112 emplois salariés environ.
- Un grand nombre de petites exploitations et des entreprises présentes dans des domaines variés :
 - Des activités traditionnelles, comme les « Foie gras Groslière » (le Bugue), la « société Pelegris », productrice de volaille aux Farges ou l'entreprise de négoce « Julien de Savignac »...
 - Ou plus novatrices comme la brasserie « la Lutine » à Limeuil.

Une filière en perte de vitesse, la filière bois

Moins de 50 emplois salariés estimés en 2014, pour 218 emplois en 1990. 60% de la surface du territoire est couverte par la forêt (31 000 hectares de surfaces forestières).

- Une forêt morcelée (6 000 propriétaires dont la moitié possèdent moins de 1 hectare) avec parfois des reliefs qui rendent difficile son exploitation et parfois des boisements peu entretenus (taillis de châtaigniers qui se développent), or le châtaignier de bonne qualité trouve encore des débouchés qualitatifs à la coop de bois de Brive ou la scierie de Belves).
- Une forêt en mutation. L'évolution des essences : les châtaigniers sont peu à peu remplacés par des résineux, au rendement plus élevé (moindre coûts de plantation et rotations plus rapides).
- Quelques entreprises sont encore présentes localement, (mais le territoire a connu la fermeture d'établissements emblématiques à Montignac ou au Bugue (comme Imbertie après le rachat par Gascogne).



Les enjeux économiques du territoire :

- Le soutien des activités productives traditionnelles, facteurs d'emplois mais aussi garantes des qualités paysagères, que sont la filière bois (avec une animation spécifique et de nouveaux modes de gestion) et l'agriculture (avec toutes les actions facilitant les reprises, l'agroalimentaire et le développement des circuits courts associés)
- Soutien des filières agricoles et commerciales locales, mais surtout de la filière économique qui nécessite des adaptations constantes. Celle-ci doit prendre en compte l'évolution de la demande et plus particulièrement des conséquences de l'évolution de la saison (qualification des hébergements, ouverture plus importante des sites de visite)
- Une demande en tourisme d'affaire et en tour-operators, encore embryonnaire sur le territoire, pourrait être suscitée, conjointement à la création du nouveau pôle de Lascaux

La nécessité de se donner les moyens et les outils nécessaires à la poursuite de ce développement :

- Le développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication),
- La mise en synergie des activités locales
- la création d'espaces d'accueil d'activités (ZAE) pour les TPE locales, répartis sur l'ensemble du territoire, espaces d'accueil qui doivent trouver leur place dans le PLUI en cours

L'accompagnement des activités présentes, complément des activités productives du territoire avec :

- Les services à la personne, et en particulier la réponse aux besoins croissants liés au vieillissement de la population (la silver économie, services spécifiques auprès des personnes âgées)
- Plus marginale, en matière de retombées économiques, mais importante pour le territoire, l'opportunité de porter des projets « en économie sociale et solidaire »



Vallée
de l'
Homme
Communauté de Communes

Service Urbanisme

Mairie (2^{ème} étage)
24580 Rouffignac
Saint-Cernin de Reilhac
05 53 02 50 20
urbanisme@cc-vh.fr



Imprimé sur du papier recyclé 170g cyclus offset.

Directeur de Publication : Philippe Lagarde / Coordination de rédaction : Pierre Boulanger / Mise en page : Damien Portier, www.lagencecom.fr / Fourniture d'impression : PB' Damien Portier, RCS Périgueux 438 236 069 / Crédits iconographiques : Banque d'images de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme. Couverture sur une base photo de Damien Portier.